

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Le travail sur cet avis a donné lieu à des échanges constructifs et à un riche débat. La participation citoyenne organisée par la commission y a largement contribué et c'est sans conteste une expérience positive qui fera date pour le CESE. Nous nous associons aux remerciements faits à tous celles et ceux qui ont permis l'aboutissement de cet avis.

Dans un contexte de baisse de la participation citoyenne à la vie démocratique qui touche toutes les classes d'âges, cet avis permet de balayer quelques idées fausses sur le rapport qu'entretiennent les jeunes à l'engagement. Non les jeunes n'ont pas de désintérêt pour l'information et la politique et oui ils sont engagés. Ils le sont dans différents domaines comme le climat ou l'aide humanitaire. Et ils le sont particulièrement dans le monde associatif. Notre société peut donc compter sur les jeunes pour participer à la vie démocratique et la faire vivre.

Mais il est vrai que des jeunes, comme d'autres citoyennes et citoyens, se sentent parfois peu concernés par le fonctionnement des institutions et peu enclins à aller voter. Cela tient en grande partie au fait que les politiques publiques mises en œuvre ne répondent ni à leurs inquiétudes ni à leurs besoins. Comment pourrions-nous attendre des jeunes qu'ils participent sans réserve à faire fonctionner un système qui ne les intègre pas comme il se doit et qui ne prend suffisamment en compte leur avenir ? Et ce alors que plus d'un jeune sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté et que les conséquences des bouleversements environnementaux toucheront en premier lieu les jeunes générations.

Pour remédier à ce sentiment d'exclusion et inviter à davantage de participation, l'avis invite à corriger des failles de notre système de représentation par des préconisations opérationnelles (accès au vote, multiplication et facilitation des échanges démocratiques...). Il propose également d'améliorer et développer la formation à la citoyenneté, ce qui engage notamment le système éducatif, par exemple en révisant l'enseignement moral et civique et en développant un meilleur apprentissage de la citoyenneté par la pratique tout au cours de la scolarité. L'avis préconise par ailleurs de favoriser l'émancipation des jeunes en leur permettant de bénéficier des aides, comme l'accès aux minima sociaux dès 18 ans, ce que nous avons soutenu car donner des droits à des jeunes, élargir l'accès aux droits, ne prive en rien les autres citoyens et citoyennes.

Enfin, si le droit de vote à 16 ans ou encore la comptabilisation du vote blanc suscitent des débats, il est nécessaire de les proposer aujourd'hui car face aux conséquences désastreuses du désengagement démocratique, il convient d'actionner tous les leviers à notre disposition.

Dans une période où la démocratie, le rapport aux institutions, la place et le sens du vote sont interrogés, cet avis apporte des réflexions et des préconisations utiles et fortes que notre groupe a voté.